

## Ressources pour les conducteurs

Pendant la crise sanitaire liée au COVID-19, la TLC et la Ville prennent des mesures pour aider les chauffeurs, propriétaires de véhicules et entreprises de la TLC. Les titulaires de licence de la TLC peuvent tirer parti du [Centre de ressources pour les chauffeurs](#) qui fournit des conseils financiers et des services juridiques, ainsi que d'autres ressources municipales utiles et gratuites telles que l'assurance maladie, des ressources pour la santé mentale, et bien plus encore.

Utilisez les liens ci-dessous pour en savoir plus à propos des ressources mises à votre disposition.

Pour prendre connaissance des dernières recommandations du Département de la santé (Department of Health) et des ressources municipales supplémentaires liées au COVID-19, consultez [nyc.gov/coronavirus](https://nyc.gov/coronavirus).

### Centre de ressources pour les chauffeurs

Le [Centre de ressources pour les chauffeurs](#) est un endroit où les chauffeurs peuvent, gratuitement et en toute tranquillité, solliciter des conseils financiers, des services juridiques, des ressources pour la santé physique et mentale, ainsi que de l'aide pour les demandes d'allocations publiques. [Prenez rendez-vous dès aujourd'hui](#)

- [Comment prendre rendez-vous](#)
- [Questions fréquemment posées](#)
- [Brochure sur le Centre de ressources pour les chauffeurs](#)

### Prestations de chômage de l'État de New York

Les conducteurs détenteurs de permis TLC, susceptibles d'avoir subi une perte de revenus du fait de la situation d'urgence de santé publique liée au COVID-19, doivent faire une demande auprès du [Département du travail de l'État de New York](#) pour obtenir des prestations de chômage.

Les conducteurs classés comme étant des employés par le [Département du travail de l'État de New York](#) sont éligibles à recevoir les prestations d'assurance chômage (AC) conventionnelles. Faites votre demande en ligne à l'adresse [labor.ny.gov/signin](https://labor.ny.gov/signin).

Les conducteurs détenteurs de permis TLC ayant un statut d'auto-entrepreneurs ou d'indépendants sont désormais éligibles à recevoir les prestations d'assistance-chômage en cas de pandémie (Pandemic Unemployment Assistance, PUA) par le biais des prestations améliorées d'assurance chômage (AC) fournies par la loi fédérale CARES. Pour être admissible aux prestations d'assistance-chômage en cas de pandémie (PUA), vous devez d'abord faire une demande auprès du Département du travail de l'État de New York.

**Voici comment procéder :**

- Faites votre demande en ligne à l'adresse [labor.ny.gov/signin](https://labor.ny.gov/signin).
- Faites votre demande par téléphone en appelant le 1-888-209-8124
- [Cliquez ici](#) pour télécharger un diagramme de la procédure de demande
- [Cliquez ici](#) pour obtenir une fiche d'information du Département du travail de l'État de New York

**Vous pourriez recevoir :**

- 39 semaines de prestations d'AC ou de PUA
- \$600 supplémentaires par semaine jusqu'au 31/07/2020

Les conducteurs détenteurs de permis TLC peuvent faire une demande de prestations d'assurance-chômage (AC) ou d'assistance-chômage en cas de pandémie (PUA) même s'ils perçoivent encore quelques revenus d'un nombre limité de trajets ou d'un autre travail comme [DeliveryTLC](#).

Les prestations d'AC et de PUA sont gérées par le [Département du travail de l'État de New York](#). Pour plus d'informations, consultez le [site Web sur la loi CARES](#) ou lisez les [questions fréquemment posées sur l'AC pendant la situation d'urgence liée au coronavirus](#).

## Aide alimentaire

Tous les New Yorkais peuvent recevoir des repas gratuits par l'intermédiaire des banques alimentaires et des centres de distribution de repas répartis à travers la ville. Pour plus d'informations, rendez-vous sur [www.nyc.gov/GetFoodNYC](https://www.nyc.gov/GetFoodNYC).

## Aide financière

### **Vous rencontrez des difficultés pour payer vos factures ?**

Bénéficiez de conseils financiers et confidentiels GRATUITS auprès du [Centre d'autonomisation financière de l'État de New York](#).

En raison des préoccupations constantes en matière de santé liées au COVID-19 et à la nécessité d'une distanciation sociale plus importante, tous les centres d'autonomisation financière proposent désormais des séances de conseil financier à distance, par téléphone.

Pour programmer un rendez-vous de conseil financier à distance, [cliquez ici](#). Pour plus d'informations sur les rendez-vous de conseil financier à distance, consultez la [page de FAQ ou cliquez ici](#).

## Services pour les petites entreprises

Une aide financière pour les entreprises impactées par le COVID-19 est désormais disponible par le biais de l'[Administration pour les petites entreprises américaine \(Small Business Administration, SBA\)](#).

Les prêts de la SBA seront disponibles sur le principe du « premier arrivé, premier servi », c'est pourquoi il est important de soumettre votre demande dès que possible. Si vous avez des questions concernant les programmes de la SBA, envoyez un e-mail à l'adresse [answerdesk@sba.gov](mailto:answerdesk@sba.gov).

Cliquez [ici](#) pour obtenir plus d'informations sur les ressources de prêts COVID-19 de la SBA et des conseils pour les petites entreprises. Consultez une comparaison des programmes de la SBA [ici](#).

## Demande d'allocations publiques

L'Administration des ressources humaines (Human Resources Administration, HRA) de la ville peut vous aider à effectuer vos demandes d'allocations publiques par le biais des programmes AccessHRA, dont Supplemental Nutrition Assistance Program (SNAP), Cash Assistance et Medicaid renewal. [Cliquez ici pour plus d'informations](#).

## Unité de protection des conducteurs

L'unité de protection des conducteurs protège les droits de tous les conducteurs de taxis et des véhicules de location. L'unité enquête sur des réclamations soumises par des détenteurs de permis TLC qui déclarent avoir subi des agissements illégaux, dont :

- le non-paiement aux conducteurs de ce qu'ils ont gagné en effectuant un trajet ;
- la non-restitution du dépôt de garantie d'un conducteur ;
- le fait de ne pas fournir aux conducteurs des copies des documents requis dans le cadre du règlement de la TLC, dont les baux et les reçus ;
- la surfacturation des montants de bail ou d'achat de véhicule ;
- le vol d'identité ;
- des représailles pour avoir déposé plainte avec la TLC.

L'unité examine également le règlement de la Taxi and Limousine Commission de New York City afin d'améliorer les droits des conducteurs et fournit régulièrement des formations sur les droits des conducteurs à travers New York City. À ce jour, l'unité a aidé

les conducteurs à se faire rembourser plus de 3,2 millions de dollars.

Pour plus d'informations, appelez le (718) 391-5539 ou envoyez un e-mail à l'adresse [driverprotection@tlc.nyc.gov](mailto:driverprotection@tlc.nyc.gov).

**Informations connexes :**

- [Déclaration des droits des conducteurs Taxi Fleet Driver](#) (PDF)
- [Déclaration des droits des conducteurs Taxi DOV Driver](#) (PDF)

## Services juridiques

- **Legal Services NYC**
  - Téléphone : 917-661-4500
  - Site Web : <http://www.legalservicesnyc.org/>
- **New York Legal Assistance Group**
  - Téléphone : 212-613-5000
  - Site Web : <https://nylag.org/>
- **Legal Aid Society**
  - Téléphone : 212-577-3300
  - Site Web : <http://www.legal-aid.org/en/home.aspx>
- **NYPIRG**
  - Site Web : <https://www.nypirg.org/sccac/>
- **Law Help NY**
  - Site Web : <https://www.lawhelpny.org/>

## Inscription des électeurs

Pour vous inscrire pour voter ou pour vérifier le statut de votre inscription pour voter auprès du Conseil des élections dans la ville de New York, consultez le [site Web du Conseil des élections de la ville de New York](#).